



DÉCISION DU MAIRE

**AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA
SALLE POLYVALENTE « LES VIGNES » ET DU TERRAIN DE
PÉTANQUE À L'ASSOCIATION CARA IBM PARIS-SUD**

N° 2025/01

Le Maire de Fontenay le Vicomte,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, modifiée par délibération du 19 juin 2020, portant délégations de pouvoirs au Maire et lui permettant notamment de décider de la conclusion de louage de choses n'excédant pas 12 ans ;

VU la convention pour la mise à disposition de la salle Polyvalente « LES VIGNES » et du terrain de pétanque au profit de l'association CARA IBM PARIS-SUD en date du 8 janvier 2024 pour une durée s'étendant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la convention susvisée par l'association CARA IBM PARIS-SUD,

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 7 de la convention susvisée, le renouvellement fera l'objet d'un avenant,

DÉCIDE

Article 1 : De signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de la salle polyvalente « LES VIGNES » et du terrain de pétanque avec l'association CARA IBM PARIS-SUD, représentée par sa Présidente Mme Doucet Denise, dont le siège social est situé 65 bld Charles De Gaulle 91540 Mennecy, afin que les membres de l'association puissent se réunir, organiser des après-midis de jeu de sociétés et pratiquer la pétanque.

Article 2 : De mettre à la disposition de l'association CARA la salle polyvalente LES VIGNES tous les jeudis de 13h00 à 18h00 ainsi que les jeudis 29 mai 2025, 25 septembre 2025 et 27 novembre 2025 de 10h00 à 12h00 en plus des créneaux habituels, ainsi que le terrain de pétanque tous les jeudis de 13h00 à 18h00.

La mise à disposition prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. La convention est renouvelable par reconduction expresse. La demande doit être transmise chaque année par écrit. Le renouvellement fera l'objet d'un nouvel avenant.

Fait à Fontenay-Le-Vicomte,

Le 8 janvier 2025

Le Maire

Valérie MICK RIVES

